



## Rapport des commissaires en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Fort Erie		
<b>Date</b>	<b>Lundi 4 octobre 2021</b>	<b>Heure de départ</b>	13 h
<b>Conditions météorologiques</b>	Couvert : Courses 1 à 8 (Temp. : 20 °C)		
<b>État de la piste</b>	Type : Terre Boueuse	Turf :	Sans objet
<b>Nombre de courses</b>	8		
<b>Retraits Vétérinaire :</b>	3	Commissaires :	8 Piste :

<b>Commissaire en chef</b>	<b>Commissaire associé</b>	<b>Commissaire associé</b>
Fenton Platts	Gunnar Lindberg	Paul Nielsen

**Rapport sur les courses de la journée :** (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

### Bureau :

Les Courses 5 et 8 ont été retirées du turf à cause de la pluie survenue lors de la soirée.

Ont été autorisés à se retirer de leurs courses pour la journée l'apprenti Michael David et les jockeys Jermaine Bridgemohan et Jason Hoyte.

Le bureau de courses a rapporté que le cheval, "Rosiejewel Dancer", de la Course 6 prévue pour aujourd'hui, qui est inadmissible, avait été inscrit pour un prix de réclamation incorrect. Conformément à la règle de la CAJO TB 12. 07, l'entraîneur Ravendra (By) Raghunath s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 (Décision TB #1378186).

L'entraîneur, Tony Michael Gattellaro, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 pour avoir inscrit le cheval, "Desert Poem", qui était inadmissible, ce qui a entraîné son retrait de la Course 8, et ce, conformément à la règle de la CAJO TB 6.30.01 (Décision TB #1378808).

**Examens de film :**

Aucun

**Courses :**

58 inscriptions

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Un retrait de dernière heure a été opéré par les commissaires pour le #6, "Amnesty". Il n'y a pas eu de jockey disponible. Par conséquent, on a opéré un remboursement de \$2,507. M. Buchanan avait été basculé dans le cercle de parade et a refusé de monter le cheval en question. Le #7, "Bala Falls", n'était pas installé dans la bonne position au départ et, par conséquent, il est parti d'une manière maladroite. Rien à signaler pour le reste.

Le jockey, E. Ramsammy, a été autorisé à se retirer du restant de ses courses.

Course 3 – Le #7, "Savvy's Sister", a chevauché au départ. Rien à signaler pour le reste.

Course 4 – Le #3, "Mojo Jojo", a reculé derrière la barrière de départ lorsqu'ils se préparaient à s'installer et a basculé son jockey, Max Badal. Le vétérinaire officiel a suggéré que le cheval soit retiré. Par conséquent, on a opéré un remboursement de \$10,226. Rien à signaler pour cette course.

Course 5 – Pas de turf – 1 MILLE ET 70 VERGES sur la piste principale  
Le #4, "Dot's Vision", a reculé au départ. Il est réputé avoir reçu un bon départ. Rien à signaler pour le reste.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Pas de turf – 6 ½ STADES sur la piste principale  
Rien à signaler.

Paris mutuels : \$717,152

**Réclamations :**

Course 6 – Le #5, “Sea Lily”, pour \$8,000, par le propriétaire-entraîneur Jeff Voyce.